

**Procès-verbal de la séance de l'Académie Lorraine des Sciences du
jeudi 11 février 2010.**

Présents : 40 personnes se sont inscrites sur le cahier de présence , 48 personnes présentes en tout.

Pierre Aimond, Frédéric Alexandre, Jean-Claude André, Yves Aubry, Jacqueline Boulangé, Michel Boulangé, J. Bonal, André Bonal, Pierre Bonnet, Danièle Burkar, Bernard Chollot, André Clément, Daniel Coupechoux, Francis d'Alascio, Jean-Claude Derniame, Dominique Dubaux, Oscar Goebel, Annie Gorcy, Francine Guckert, Armand Guckert, Gérard Janin, Emmanuelle Job, Michèle Gabenisch, Jean-Pierre Haluk, Jean-Paul Haton, Jean-Pierre Jolas, Jean Kalinowski, Bertrand Krafft, Colette Keller-Didier, Pierre Landes, Jean-Claude Lepori, Philippe Lomard, Maurice Metche, Michèle Muniglia-Lavaux, Myriam Mura, Bernard Poty, Guy Raval, Paul Robaux, Monique Schissler, Jean-Marie Schissler,

***En lettres verticales, les sociétaires.**

Excuses reçues de :

Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre Finance, Pierre Boileau, Pascal Jacquemin, Christian Poncelet, Jean-Yves Le Déaut, Philippe Leroy, Michaël Matlosz, Christian Namy, Pierre Bravetti, M. Schleret, Mme Guidat, Daniel Jarry.

Mesdames et Messieurs les sociétaires

Jean-François Régnier, Maurice Hoffman, Jean-Marie Keller, Françoise Giménes, Michel Wayoff, André Oosterlinck, Marie-Christine Haton, Annette Lexa-Chomard, Jean-François Pierre, Jean-Pierre Puton, Jeanine Puton-Scherbeck, Claude Hérique, Hélène Lenattier, Christian Pautrot, Jean Fady, Francis Jacob, Guy Combremont, François Claude Gino Tognolli,

Ouverture de la séance à 17 h 30 par la présidente.

Mesdames et Messieurs, Chers collègues, chers amis,

Bienvenue à cette séance dont l'assistance est réduite en raison des intempéries hivernales qui rendent les déplacements particulièrement difficiles ces derniers jours. Cette séance suit notre Assemblée générale du 30 janvier dernier.

Le conseil qui était soumis à réélection a été très légèrement modifié par le départ de Bernard Chollot et Claude Hérique tous deux absorbés par des activités généreuses et sociales qui les

honorent et qui les éloignent des travaux de notre conseil.

Nous savons qu'ils demeureront attentifs à nos activités et assidus à nos séances.

Un hommage leur a été rendu au cours de notre Assemblée générale, tant à Bernard Chollot, maître d'œuvre de nos nouveaux statuts, qui sont le socle de la Renaissance de notre Académie, et aussi à Claude Hérique qui assura avec rigueur et talent l'administration de nos conseils et de nos assemblées générales.

Chers tous deux nous vous renouvelons nos très vifs remerciements.

Ils ont été remplacés par deux nouveaux conseillers : Emmanuelle Job qui a accepté le poste de Secrétaire Générale et Jean-Claude Derniame qui secondera notre trésorier Francis Jacob comme Trésorier adjoint.

Bienvenus à tous deux, notre conseil, heureux de vous accueillir, continuera à travailler dans l'ambiance de sérénité et cordialité qui présida aux réunions de travail pendant les trois années écoulées.

Comme vous avez pu le lire sur le diaporama qui a été projeté deux dates importantes sont à porter sur vos agendas :

Le samedi 5 juin, nous vous convions à une sortie à Epinal pour une journée intitulée « développement durable et biodiversité ». Sous la conduite de notre collègue André Clément responsable de cette journée, nous retournerons à l'Ecole du bois (ENSTIB) pour des conférences sur les sujets concernant les travaux de cette école et leurs applications dans divers domaines : habitat, protection de l'environnement...

Le dimanche 6 juin nous tiendrons notre séance exceptionnelle dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, le thème est aussi « la Biodiversité » que les Nations Unies ont choisie pour thème de l'année 2010. J'attire votre attention sur le changement de date intervenu par rapport au calendrier que nous vous avons remis il y a quelques mois.

Poursuivant notre recrutement nous sommes heureux d'accueillir ce soir deux nouveaux sociétaires : André Bonal et Armand Guckert

La présidente donne la parole à Monsieur Jean-Marie Schissler pour qu'il présente aux sociétaires Monsieur André Bonal, Monsieur Jean-Paul Haton est le second parrain.

Madame la Présidente, chers sociétaires, chers amis,

C'est un honneur pour moi de vous présenter M. André BONAL.

André est une personnalité de premier plan et j'ose dire, à plusieurs titres.

André BONAL est né à POMPEY en novembre 1941. Comme tous les enfants, il a été à l'école primaire. Ensuite il a suivi ce que l'on appelait à l'époque le cours complémentaire. Là s'arrête son parcours scolaire.

En effet, pour de graves raisons familiales il doit aller travailler. De ce fait, il entre aux Aciéries de POMPEY où il reçoit une formation de comptable dont il obtient le CAP avec mention bien en deux ans au lieu de trois. Ce succès lui permet d'être choisi pour aller à la mécanographie, donc, au tout début de l'utilisation de cartes perforées. Quelques années plus tard, il entre dans l'entreprise GOUVY au service informatique sur système Bull, puis après avoir été programmeur, il devient ensuite analyste-programmeur.

Entre temps, il a effectué son service militaire et, devenu EOR, il termine ce service comme officier d'artillerie dont il est capitaine de réserve.

Il suit ensuite des cours au CUCES et en particulier le CEIG (certificat d'études industrielles

générales) option informatique.

Particulièrement remarqué au sein de l'entreprise GOUVY, il suit toutes les formations extérieures permettant de comprendre le fonctionnement d'une entreprise comme par exemple la gestion de stock, chronométrage, etc...

Il devient alors responsable du personnel et de l'organisation de l'administration.

Enfin, il suit également les cours à l'IFG- PARIS (Institut français de gestion) dont le Président fondateur était M. GINOCCHIO que je connaissais très bien puisqu'il était le Président d'une ONG de l'UNESCO dont j'étais administrateur.

En 1986, la Société GOUVY dépose son bilan.

Fort de ces diverses qualifications de niveau manager, André BONAL reprend alors la Société GOUVY et depuis cette époque il est à la tête de cette entreprise comme PDG. Depuis cette époque, il a réorienté avec succès les objectifs et les produits manufacturés, y compris de nouveaux process et une qualité sans faille.

André BONAL, toujours intéressé par l'innovation entre à cette époque au conseil d'administration du LRMC (laboratoire de réfractaires et matériaux composites).

C'est au début des années 90 qu'en temps que Président-fondateur du CRITT METALL 2T, j'ai rencontré le Président Directeur Général André BONAL et il a accepté le transfert et l'application au sein de son entreprise de plusieurs résultats de recherches avancées en métallurgie, transferts couronnés de succès.

Cette approche vous montre cette volonté de créer et de faire évoluer qui anime André BONAL.

On retrouve bien cette personnalité forte d'André BONAL qui le fait remarquer par de nombreux organismes qui vont le solliciter comme Président ou Vice - Président ou Administrateur ou Gérant.

Je ne citerai que les fonctions occupées les plus importantes, à savoir :

- Président du MEDEF 54
- Vice – Président du MEDEF Lorraine après en avoir été le Président.

Il occupe aussi d'importantes fonctions au sein de l'UIMM .

- Président de l'UIMM 54 et Vice – Président de l'UIMM Lorraine
- Membre du bureau et du conseil UIMM national à PARIS.
- Membre de la commission UIMM nationale à PARIS.
- Membre de la commission formation UIMM nationale à PARIS.
- Membre du groupe chargé de mettre en place la Fondation UIMM nationale « Recherche et Innovation ».
- Administrateur CODIFOR - I NTERNATIONAL.

Proche du monde universitaire, il est également :

- Président du CRITT METALL 2T
- Président de l'Association des Industriels de l'Ecole des Mines de NANCY.
- Administrateur de l'INPL, de l'EEIGM, et de l'ENSGSI.
- Membre du bureau du pôle de compétitivité MATERIALIA.
- Administrateur de l'Institut CARNOT.

Très impliqué dans la vie sociale, il est également :

- Vice – Président du CAPEMM.
- Membre du Conseil Economique et Social de la Région .Lorraine
- Membre associé à la CCI 54 et à la CRCI.

Bien entendu, il est titulaire de nombreuses décorations et je ne citerai que :

- Chevalier du Mérite Agricole et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Madame la Présidente, chers sociétaires et amis, M. André BONAL n'est pas un universitaire, mais il a eu la rage de vaincre, de créer, d'entreprendre, d'innover, tout en gardant un regard attentif au social.

Je suis fier qu'André BONAL intègre l'ALS.

Monsieur André Bonal remercie les sociétaires et ses parrains.

La présidente donne la parole à Monsieur Bernard Chollot pour qu'il présente Monsieur Armand Guckert, les seconds parrains sont Messieurs André Clément et Jean-Paul Haton.

Texte de présentation de Monsieur Armand Guckert par Monsieur Bernard Chollot,

Armand Gückert, ingénieur agronome, a commencé sa carrière en 1962 avant de gravir tous les échelons Universitaires jusqu'à celui de professeur -classe exceptionnel- en sciences agronomiques puis de professeur émérite de l'INPL depuis 2000.

Armand Gückert a créé et dirigé le laboratoire « agronomie et environnement » mixte ENSAIA-INRIA depuis 1975 et a pris la responsabilité de DEA en Sciences Agronomiques de l'INPL de 1984 à 2000.

Plusieurs responsabilités internationales lui ont été confiées :

- Membre fondateur de l'ESA (European Society of agronome)
- Représentant de la France au ESA STEERING COMMITTEE,
- Membre élu de l'INTERNATIONAL COUNCIL OF PLANT NUTRITION, -vice-président de l'ACTION CCE : COST 814 SCROP DEVELOPPEMENT FOR THE COOL AND WET REGIONS OF EUROPE) regroupant 15 pays européens ;
- Membre de l'éditorial Board des revues « Biology fertility of soils » et « european journal of agronomy »

Armand Gückert à assumé de nombreuses responsabilités nationales :

- Membre élu du CNU (Conseil National des Universités) dont il a été vice-président et Président de Section,
- Membre du Conseil Scientifique du département Agronomie de l'INRA,
- Membre du comité « Sol/déchets solides » du ministère de l'environnement, -Membre du comité « milieu rural » PIREN/ENRS,
- Coordinateur du groupe d'expert : « Agronomie, Productions Animales et Végétales, Agro-Industrie » du ministère de l'enseignement et de la recherche, '- Membre du groupe d'Experts

Scientifiques de mise en place et de pilotage de la coopération franco-syrienne.

Il a effectué de nombreuses missions scientifiques dans une vingtaine de pays et a participé aux projets ERASMUS avec l'Allemagne, la Hollande, le Royaume Uni, Malte, l'Espagne, le Portugal. ..

Enfin Armand Gückert est membre de quatre Sociétés savantes Européennes, Américaines et internationales.

Ses thématiques de recherche sont de deux ordres : ...

D'une part la rhizosphère, étude des mécanismes à « l'interface sol-racines » qui était le sujet de sa récente conférence.

D'autre part la biosynthèse et production par les végétaux de métabolites secondaires valorisantes.

Le nombre de ses publications est considérable :

Plus de cent articles dans des revues internationales à comité de lecture, plus de quatre-vingt congrès (abstracts),

Plus de cinquante congrès (communications),

Plus de trente autres publications,

Deux brevets,

Plus de trente contrats de recherche.

Ce bilan impressionnant de sa carrière lui a valu d'être honoré par la distinction des palmes académiques.

Je ne voudrais pas terminer la présentation d'Armand sans une petite note personnelle sur notre passé commun. Armand et moi-même avons vécu de graves conflits, fatalement inévitables, lorsqu'après les événements de mai 68, nous nous sommes engagés, face à de fortes oppositions, dans la très difficile création de l'ENSAIA par fusion des 3 anciennes écoles d'Agronomie, de Brasserie et de Laiterie afin de former des ingénieurs agronomes et des ingénieurs en industrie alimentaire ; nous avons découvert que la fusion d'entités universitaires est bien aussi difficile que la fusion d'entreprises.

Plus tard, nous avons contribué activement, dans le cadre des conseils d'INPL et d'ENSAIA à la reconstruction de l'Ecole sur le site de Brabois, terminée en 1985- Aujourd'hui l'ENSAIA-est une réussite et c'est pour nous une grande satisfaction.

Ces temps forts de nos vies universitaires nous ont permis d'acquérir une expérience que nous espérons utile pour l'ALS, mais aussi de nous donner la chance de nous forger au fil des ans, une solide amitié.

B.Chollot, le 11 février 2010

Monsieur Armand Guckert remercie les sociétaires et ses parrains.

Communication de Monsieur Frédéric Alexandre

« Modélisation neuronale de l'attention visuelle »

La présidente donne la parole à Monsieur Jean-Paul Haton pour qu'il présente le conférencier.

Monsieur Jean-Paul Haton présente aux sociétaires Monsieur Frédéric Alexandre.

Résumé de la communication

Nous modélisons les parties du cerveau responsables de l'attention visuelle. Ceci nous permet de mieux comprendre certains mécanismes cérébraux et les comportements qui en émergent. Ceci nous permet également d'explorer les caractéristiques et les propriétés du calcul distribué.

Fin de la présentation et questions des sociétaires.

Conférence de Monsieur Jean-Claude André

« Responsabilité juridique socialement responsable et controverses scientifiques »

La présidente donne la parole à Monsieur Pierre Boyer pour qu'il présente le conférencier aux sociétaires.

Présentation de Monsieur Jean-Claude André par Monsieur Pierre Boyer

Études

- Ingénieur ENSIC en 1966
- Docteur d'État ès-Sciences Physiques en 1971

Carrière

- Assistant à l'ENSIC en 1966 (3 mois)
- Stagiaire puis Chargé de Recherches CNRS en 1967
- Directeur de Recherches depuis 1981
- Détaché à l'INRS (Institut National de Recherche en Sécurité) de 1995 à 2007
- Directeur «Études et Recherches» au Centre de Lorraine (1995-1999)
- Directeur Scientifique pour tout l'INRS (1999-2007)

Quelques fonctions

- Directeur Scientifique de l'ENSIC (1983-1985)
- Responsable du Conseil Scientifique de l'INPL (1987-1993)
- Expert pour le Ministère chargé de la recherche (capteurs, instrumentation, génie biologique et médical...)
- ...
- Président du comité «sécurité» du Ministère chargé de la recherche, correspondant «nanotechnologies»
- Membre du haut conseil de santé publique et de divers comités d'évaluation dont : Risques sanitaires induits par les nanoparticules (Ministère de la Santé)
- Rapporteur pour le Ministère de la Santé dans le «Grenelle de l'environnement» pour le

domaine «nano»

Travaux et publications

- Il a à son actif plus de 350 publications dans des revues à comité de lecture,
- 40 brevets
- Il a encadré environ 60 thèses
- Il est également auteur de 2 livres

et je terminerai ce très bref portrait en disant qu'il a déposé 1 ouvrage pour édition, ayant pour titre : **Pour une recherche socialement responsable.**

La présidente donne la parole au conférencier.

[La conférence est sur le site de l'ALS.](#)

Résumé de la conférence

« Responsabilité juridique, Recherche Socialement Responsable (RSR) et controverse scientifiques »

Il est possible de poser comme postulat le risque induit par le non-rapprochement entre le point de vue d'un progrès technique indéfini au nom d'un bénéfice financier « optimal », et si possible immédiat, et la « satisfaction » de la Société et des citoyens, à court, moyen et long termes. Or, permis par la Science, le progrès technologique issu des entreprises engagées dans le développement de leur performance en vue d'une compétitivité accrue, indispensable dans le système de valeurs actuel, est rapide, mais n'a que peu d'effet sur le progrès moral, qui lui, est plutôt lent... Cependant, il est important de souligner que, quel que soit le système de valeurs occidentales, la notion de préservation de l'intégrité humaine est acceptée par tous. Mais, les règles par lesquelles la société essaie d'atteindre cet objectif sont relatives à une situation sociale donnée, dans un espace-temps spécifique. Or, face à l'évolution sociotechnique accélérée, la gestion du risque possible et/ou effectif est caractérisée par une certaine inertie, s'appuyant sur la tradition et les accords sociaux précédents. Depuis peu, après plusieurs crises, a émergé en France le principe de précaution et visiblement l'élaboration de nouvelles normes apparaît comme une entreprise précaire, affligée d'incertitudes considérables.

On peut se poser la question de savoir si, dans notre monde en mutation, il est (encore) possible de proposer des actions visant à rapprocher les valeurs entre « Recherche scientifique », « Entreprises » et « Société », si on peut espérer développer un système où l'innovation par la science sera légitimée par son utilité soci(ét)ale. Or, le collectif se perd, la société des individus se développe, et avec elle des conflits d'intérêt entre recherche, innovation et productions industrielles d'une part, citoyens et Société d'autre part. En termes d'accidents, la société moderne apparaît comme moins dangereuse qu'il y a quelques dizaines d'années, même si des tendances lourdes émergent : la relation complexe au progrès technique, à l'environnement et au travail, l'exclusion, la violence, le stress, la peur du lendemain, la perte de repères,... le tout situé dans un bruit médiatique intense. Le but de cet exposé est certes d'évoquer ces tendances dans un contexte ambivalent de perception sociale, mais aussi de souligner l'importance du cadre culturel pour un meilleur accord entre la société et le monde de l'innovation, dont celui de la recherche qui en fait partie. La question

est posée de savoir si nous nous situons dans un écoulement temporel déterministe avec risque de bifurcations ou, au contraire, si nous disposons comme le prévoit Bruxelles (2004) de la réflexion et du recul nécessaires pour redéployer de la confiance entre concepteurs et utilisateurs ?

Par ailleurs, de grands enjeux émergent (développement durable par exemple) et, dans ce contexte de moindre confiance, la recherche, dont la nécessaire utilité sociale est rappelée par l'UE, est questionnée et doit permettre de rassembler et d'utiliser les ressources disponibles, de lever les obstacles et éventuellement de transformer les opposants en partenaires pour l'amélioration du bien-être des citoyens. Cette situation impose des fonctionnements moins autistes et la sortie responsable de ses silos disciplinaires. C'est sur cette base de renforcement de ses liens avec la Société que l'Institut INSIS du CNRS met en place des actions en Recherche Socialement Responsable. Les nanotechnologies amenées au débat suite au Grenelle de l'environnement pourront, si nécessaire, servir d'exemple d'une situation où sciences, applications sont amenées à s'expliquer (sans qu'elles soient bien préparées au débat et dans un contexte où la rationalité de l'expertise est insuffisante) devant des acteurs de la Société (qui eux le sont). L'éthique de la recherche, ce n'est donc pas un produit cosmétique pour les autres... Les chercheurs dans ce cadre sont-ils encore des citoyens éclairés ou simplement de bons professionnels ? Seront-ils encore crédibles longtemps vis-à-vis de la Société ? Dans le cas où ils perdraient leur légitimité sociale, comment la recherche serait-elle alors contrôlée ou évaluée ?

Ainsi, et on l'aura compris, l'objet de cette présentation est de provoquer la réflexion pour le débat, mais sans doute pas d'apporter des solutions robustes aux problèmes émergents d'une recherche « qui a commis le péché » (mais quel bon chercheur n'en n'a pas envie ?) et dont l'innocence neutre se dilue de plus en plus dans des relations économiques bien financées conduisant au progrès technologique susceptible d'être mis en cause de manière radicale par la Société.

Fin de la conférence, questions des sociétaires :

Fin de la séance à 19 h30.

La présidente convie les sociétaires et les conférenciers au bar de la CUGN pour prendre un rafraichissement.

Le Secrétaire de séance : Jean-Pierre Jolas

La Présidente : Colette Keller-Didier